



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La FPANÉ applaudit la décision de la Commission des Services publics et de Révision de la Nouvelle-Écosse concernant la demande du CSAP

Dartmouth, le 5 juin 2024 - La Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANÉ) accueille favorablement la décision de la Commission des Services publics et de Révision de la Nouvelle-Écosse (CSPR) concernant la demande du Conseil Scolaire acadien provincial (CSAP) cherchant à baisser le nombre de conseillers scolaires de 18 à 13 et à modifier les limites des sections électorales de Truro et d'Antigonish.

Cette demande, qui s'inscrit dans le cadre de la *Loi sur l'éducation (CSAP), S.N.S. 1995-1996, c.I*, a été présentée le 19 décembre 2023 à la Commission des Services publics et de Révision de la Nouvelle-Écosse. Une audience publique a eu lieu en personne et en ligne au siège social du CSAP à la Butte, comté de Digby en avril dernier, où des membres du public ainsi que la présidente et le directeur général du CSAP ont pris la parole.

En 2023, les services d'une consultante ont été retenus pour mener une analyse comparative des conseils scolaires francophones à l'échelle nationale. Les données recueillies ont révélé que le nombre de conseillers scolaires du CSAP dépassait largement celui des autres conseils scolaires francophones de taille comparable. En réaction à ces résultats, une consultation publique fut lancée pour recueillir les avis, la majorité étant en faveur à l'établissement d'un conseil plus restreint pour le CSAP. Autre modification apportée était le déplacement de la municipalité du district de East Hants, actuellement dans la section électorale d'Antigonish, vers celle de Truro.

La directrice de la FPANÉ, Nicole Dupuis, a exprimé sa satisfaction quant à cette décision, soulignant que ce rétrécissement aurait pu être encore plus important. Elle salue également l'ensemble des parties prenantes pour leur appui à cette demande et le travail du CSPR dans l'examen approfondi de cette proposition.

Les nouveaux changements entreront en vigueur lors des élections scolaires prévues pour le 19 octobre 2024.

Pour plus d'informations
Nicole Dupuis,
Directrice générale,
Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE)
dg@fpane.org
902.497.6001